

**Baccalauréat Professionnel**  
**Accompagnement, Soins et Services à la Personne**  
Options : Structure et Domicile

<b>Epreuve E2</b>
<b>Analyse de situation(s) professionnelle(s)</b>

<b>SESSION 2018</b>
---------------------

<b>SUJET</b>
--------------

**Consignes aux candidats**

Le sujet se compose :

- d'un dossier sujet de 5 pages ;
- d'un dossier technique de 13 pages.

Ce sujet comporte 1 page "annexes" à rendre avec la copie (page 5).

Vérifier qu'il est complet.

Répondre sur une copie d'examen dans l'ordre des questions en précisant le numéro des questions.

Calculatrice non autorisée.

Barème évaluation	
Exactitude des connaissances	29
Mobilisation des connaissances	42
Analyse et réflexion	29
TOTAL	100

BCP ASSP	Code : 1806-ASP T 2 GMP1	Session 2018	SUJET n°8
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 1 / 5

Le PASA « Les violettes » est un service destiné aux résidents hébergés à l'EHPAD public « Les lys ». Le pôle d'activités et de soins adaptés permet d'accueillir dans la journée les résidents ayant des troubles du comportement modérés. Des activités sociales et thérapeutiques sont proposées au sein de ce pôle.

L'EHPAD « Les Lys », construit récemment, est engagé dans un projet de développement durable. Aussi, une attention particulière a été apportée à la dimension environnementale :

- Création d'un environnement sain et confortable qui passe par l'utilisation de matériaux écologiques et recyclables ;
- Tri des déchets ;
- Economie d'eau avec récupération d'eau pluviale pour l'arrosage des espaces verts ;
- Utilisation de dispositifs de nettoyage vapeur « SANIVAP ».

L'admission du résident implique l'élaboration d'un projet de vie individualisé. Pour chaque résident, un programme d'animations est établi, suite à un entretien individualisé avec l'équipe pluridisciplinaire.

Cette structure a souhaité organiser une rencontre intergénérationnelle sur le thème du chocolat dans le but de maintenir les liens sociaux avec l'extérieur.

Aujourd'hui, les douze usagers du PASA, dont monsieur Richemont, accueillent quatorze enfants de grande section de l'école maternelle « Jacques Prévert » ainsi que leur professeur des écoles et l'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle).

Cette rencontre intergénérationnelle s'articule autour d'une activité manuelle avec la décoration de paniers, d'une chasse aux œufs en chocolat dans le parc de l'établissement et d'un goûter.

BCP ASSP	Code : 1806-ASP T 2 GMP1	Session 2018	SUJET n°8
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 2 / 5

Afin d'accueillir les participants à cette animation dans les meilleures conditions d'hygiène, l'agent de service hospitalier procède à l'entretien du sol de la salle d'activités.

- 1.1. Présenter le procédé utilisé pour l'entretien des locaux dans cette structure. Indiquer son mode d'action au niveau microbiologique.
- 1.2. Présenter les avantages de cette technique par rapport au nettoyage chimique pour l'agent de service hospitalier et pour la structure.
- 1.3. Justifier un risque d'accident professionnel spécifique à l'utilisation de l'appareil à vapeur.
- 1.4. Énoncer les objectifs de l'école maternelle en lien avec la rencontre intergénérationnelle.
- 1.5. Préciser les rôles de l'ATSEM lors de la rencontre intergénérationnelle.
- 1.6. Justifier l'intérêt d'un projet d'accompagnement personnalisé pour monsieur Richemont.
- 1.7. Parmi les acteurs impliqués dans le projet d'accompagnement de monsieur Richemont, préciser la place de ce dernier et expliquer le rôle du professionnel référent.

Monsieur Richemont est atteint d'une DMLA depuis un an. Il a des difficultés à découper le papier crépon utilisé dans la décoration du panier.

- 2.1. Identifier les signes évocateurs de la perte d'autonomie de monsieur Richemont et proposer une activité d'animation adaptée.
- 2.2. Identifier la mesure de protection juridique de monsieur Richemont. Énoncer les finalités et citer le professionnel ayant prononcé cette mesure.
- 2.3. Préciser les effets de cette mesure de protection sur la vie quotidienne de monsieur Richemont.
- 2.4. Annoter le schéma en annexe 1. Identifier sur ce schéma le nom de l'élément anatomique touché par cette pathologie.
- 2.5. Préciser si la DMLA de monsieur Richemont est une maladie chronique ou aiguë et justifier la réponse.
- 2.6. Indiquer le signe clinique et justifier les facteurs favorisant la DMLA dont souffre monsieur Richemont.

BCP ASSP	Code : 1806-ASP T 2 GMP1	Session 2018	SUJET n°8
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 3 / 5

Au cours de l'atelier « Décoration de paniers », Éthan, 5 ans, décore son panier avec monsieur Richemont.

**3.1.** Présenter les intérêts de cette activité pour Ethan et pour Monsieur Richemont.

A 16h, les enfants et les personnes âgées partagent un moment convivial autour du goûter constitué d'un jus de fruits et d'un gâteau au yaourt fourré à la crème pâtissière.

**3.2.** Énoncer les critères organoleptiques du gâteau au yaourt contribuant à stimuler l'appétit.

Éthan est intolérant au gluten.

**3.3.** Décrire le mécanisme d'absorption lors de la digestion et expliquer en quoi ce mécanisme est perturbé pour Ethan.

**3.4.** Indiquer si Ethan peut consommer toutes les préparations culinaires présentées au goûter, justifier la réponse.

**3.5** Proposer un goûter de substitution pour Ethan.

Le lendemain du goûter, quatre résidents dont monsieur Richemont, ont présenté des troubles gastro-intestinaux aigus.

Après analyse des plats témoins et réalisation d'une coproculture pour chaque résident infecté, la présence de la bactérie *Salmonella* a pu être mise en évidence dans la crème pâtissière.

Suite à l'investigation menée, incluant une enquête épidémiologique, une enquête auprès du personnel de cuisine et une étude de la chaîne alimentaire, un rapport d'audit d'hygiène a été rendu par la société SESA « Sécurité alimentaire ».

**4.1** Justifier l'appellation de TIAC pour cet évènement sanitaire.

**4.2.** Identifier le mode respiratoire de la bactérie incriminée dans la TIAC.

**4.3.** Caractériser le pouvoir pathogène de *Salmonella*.

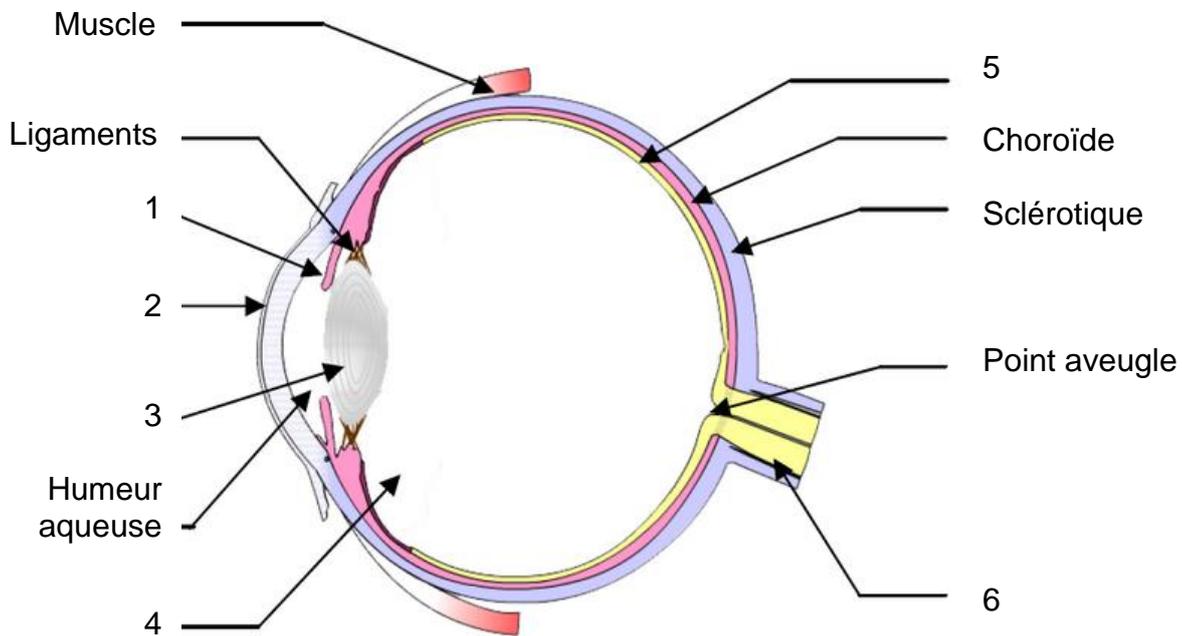
**4.4.** A partir des conclusions de la société SESA, compléter le diagramme des 5M de l'annexe 2 et proposer une mesure corrective pour chaque défaillance observée.

**4.5.** Définir un porteur asymptomatique et expliquer pourquoi il peut être particulièrement dangereux.

**4.6.** Monsieur Richemont risque une perte hydrique liée aux troubles gastro-intestinaux. Présenter la conduite à tenir pour prévenir cette complication.

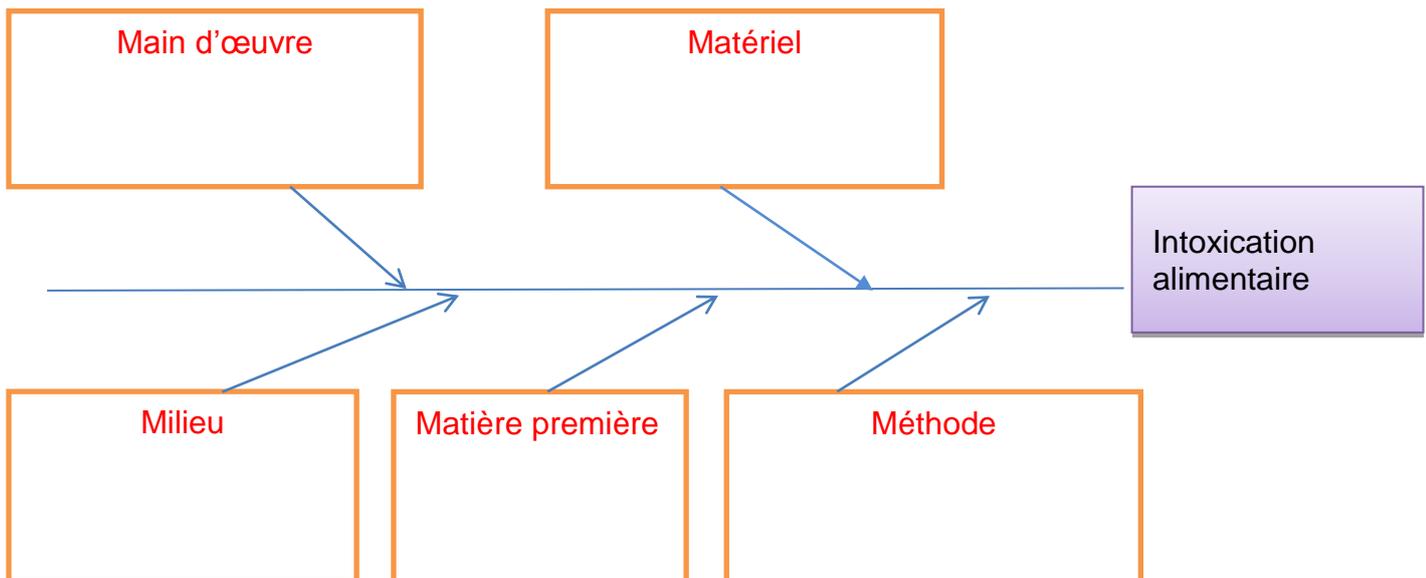
BCP ASSP	Code : 1806-ASP T 2 GMP1	Session 2018	SUJET n°8
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 4 / 5

**Annexe 1** : ANATOMIE DE L'ŒIL, COUPE LONGITUDINALE



Source : <http://www.vivelessvt.com/lycee/de-loeil-au-cerveau-quelques-aspects-de-la-vision/> le 16 novembre 2017 à 14h20

**Annexe 2** : DIAGRAMME DES 5 M



Source : auteurs

BCP ASSP	Code : 1806-ASP T 2 GMP1	Session 2018	SUJET n°8
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 5 / 5